

# SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY



## 4<sup>ème</sup> réunion du groupe de travail du Plan Climat Energie Territorial du Pays Midi Quercy.

15 Janvier 2010 à La Salvetat Belmontet

Présents	Excusés
Ofélia ROLAND, CG 82 Gérard THIERCELIN, CDD PMQ Johann HUBELE, CRPF Jocelyn CROS, CDA 82 Bastien CLER, FDCUMA 82 Bernard ROGERO, SIEAMP Caussade Vincent GARNAUD, CCI 82 Sabine MARTIN, élue st Etienne de Tulmont Nicole LEVAVASSEUR, Adjoint Albias Lucienne PEDRONO, Adjoint Septfonds + CCQC Philippe DARBOIS Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy Julien BIRLINGER Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy	

## **Objectifs de la réunion :**

Valider les actions qui seront proposées aux membres du comité de pilotage.

## **Ordre du jour :**

- Présentation des actions proposées par les groupes de travail
- Débat
- Validation des actions qui seront proposées au comité de pilotage

### **1. Mot de bienvenue par M. Bernard PEZOUS, maire de La Salvetat Belmontet**

M. PEZOUS remercie les participants, il insiste sur les enjeux énergétiques et climatiques mondiaux qui doivent être traités localement. Monsieur le maire souligne tout l'intérêt de la démarche du plan climat énergie territorial et la volonté du Pays d'avancer dans ce sens. Il souhaite une bonne réunion à chacun.

### **2. validation des objectifs**

Le groupe de travail valide les objectifs pour 2013 : 30% du 3 x 20 au lieu du tiers soit :

- Consommation d'énergie : - 64 GWh
- Energies renouvelables : + 43,5 GWh
- Gaz à effet de serre : - 27 200 t CO2

Le groupe de travail valide la répartition des énergies renouvelables suivante ;

#### ***Répartition des énergies renouvelables en 2013 :***

Bois énergie : 13,5 GWh / an

Élus (50%) = 6,75 GWh soit 7 chaudières comme Caylus.

Agriculteur (7 %) = 0,9 GWh soit 12 chaudières de 75 kW

Habitants (29 %) = 3,9 GWh soit 200 chaudières de 12 kW

Entreprises (14%) = 1,9 GWh soit 2 chaufferies comme Caylus

Géothermie : 4,26 GWh / an

Pas d'objectif précis, énergie qui se développe toute seule

Solaire thermique : 2,1 GWh / an

Élus = 0,1 GWh 200 m<sup>2</sup>

Agriculteur = 0,27 GWh soit 540 m<sup>2</sup>

Habitants = 1,17 GWh soit 2 340 m<sup>2</sup>

Entreprises = 0,56 GWh soit 1 120 m<sup>2</sup>

Biogaz : 3,5 GWh / an (6000 tonnes de fumier) = agriculteurs

Hydroélectricité : 1 GWh / an (1 centrale de 277 kW) = élus

Solaire photovoltaïque : 13,3 GWh (76 000 m<sup>2</sup>)

Pas d'objectif précis, énergie qui se développe toute seule

Biocarburant : 6 GWh / an

Agriculteurs = 5,5 GWh soit 600 000 litres

Élus = 0,5 GWh soit 50 000 litres

### **3. Présentation des actions, débat et modification**

#### ***Axe 1: Rendre les structures publiques exemplaires***

Action 1 : Conseil en énergie Partagée : pas de modification

Action 2 : Bilan énergétique des centres de santé : pas de modification

Action 3 : Commande publique : pas de modification

#### ***Axe 2 : Favoriser un développement durable des exploitations agricoles***

Action 4 : Bancs essai tracteurs

Le groupe de travail propose de rebaptiser cette action « maîtrise de l'énergie en agriculture et d'ajouter aux bancs d'essai tracteur une sensibilisation aux travaux culturaux simplifiés.

Action 5 : Développer les ENR dans les exploitations agricoles : pas de modification

Le groupe de travail propose de cibler cette action sur le bois énergie et de financer des pré-études via un appel à candidature. Ainsi, 3 actions seront présentées.

Action 6 : Exonération de la taxe foncière pour les surfaces agricoles biologiques.  
Le groupe de travail propose que la chambre d'agriculture soit pilote avec le PMQ.

#### ***Axe 3 : Favoriser les économies d'énergie dans les entreprises***

Action 7 : Diagnostics environnementaux dans les industries : pas de modification

Action 8 : Diagnostics énergétiques dans les entreprises tertiaires.  
Le groupe de travail propose que la CCI soit pilote avec la CMA.

Action 9 : Stages d'éco-conduite ;

Le groupe de travail propose le planning suivant :

2010 : préparation

2011/2012 : 2 stages

Le groupe de travail propose que le PMQ et la CMA soit pilote avec la CCI.

#### ***Axe 4: Soutenir et favoriser la rénovation des habitations***

Action 10 : OPAH

Le groupe de travail précise que le CG82 est financeur de cette opération et souhaite préciser que cette OPAH est a but énergétique.

Action 11 : Eco N'Home : pas de modification

Action 12 : Soirées caméra thermique : pas de modification

Action 13 : Formation des artisans

Le groupe de travail propose de rebaptiser cette action « Maison de l'emploi grenelle de l'environnement » dont l'objectif est la mise en place d'un plan d'actions sur les métiers du bâtiment et des énergies renouvelables.

Action 14 : Adapter la fiscalité locale

Le groupe de travail propose, que lors de l'étude sur la mise en place de l'OPAH, soient ciblées les communes qui devront être sensibilisées.

#### ***Axe 5 : Favoriser les éco-déplacements locaux***

Action 15 : pré-diagnostic Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) : pas de modifications

Action 16 : Création d'infrastructures facilitant les éco-déplacements.

Le groupe de travail propose que l'objectif relatif aux pistes cyclables (2,6 km) soit porté à 13 km afin d'atteindre l'objectif de 43,7 km en 2020. De plus, il est proposé que le type d'aménagements soit plus large (pistes + bandes cyclables ...).

Action 17 : Mise en place d'une opération facilitant le covoiturage.

Le groupe de travail propose que cette action soit précisée par :

- la mise en place d'un stage ou la mise en place d'une étude en 2010
- la mise en place d'une action en 2011/2012.

Action 18 : Sensibilisation des agents des structures publiques : pas de modification.

Autres propositions :

Les membres du groupe de travail proposent d'ajouter les actions suivantes :

- mettre en place une action sur la sécurité routière via des panneaux de sensibilisation.
- Mettre en place une action type « pédibus » avec un objectif de 1 opération/école/communauté de communes.

### ***Axe 6 : Valoriser les ressources locales***

Action 19 : Charte forestière.

Le groupe de travail propose que le CRPF soit pilote avec le PMQ.

Action 20 : Repas circuits courts dans les cantines

Le groupe de travail précise que les partenaires sont bio82 et les agriculteurs biologiques.

### ***Axe 7: Diminuer la production de déchets***

Action 21 : Sensibilisation tri et compostage

Le groupe de travail propose de ce rapproche du syndicat départemental d'élimination des déchets pour cette action.

### ***Axe 8: Animation et sensibilisation territoriale***

Action 22 : Forum énergie/climat : pas de modification

Action 23 : Guide éco-gestes

Le groupe de travail propose de cibler ce guide en partie sur les enfants.

Autres modifications :

Seront ajouter dans le programme d'actions :

- une action sur l'animation du Plan Climat Energie Territorial
- une action sur l'exemplarité du syndicat mixte du Pays Midi Quercy (PMQ)
- une action relative au plan numérique